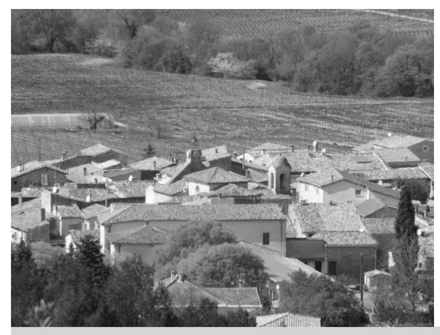
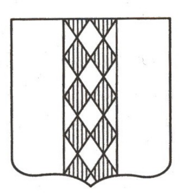


Les infos  de Moulézan

N°18 - MARS 2010

Dans ce numéro :

Le mot du maire

Mars est traditionnellement le mois du retour du beau temps et celui des élections… Cette année, le beau temps se fait un peu attendre et les élections régionales ne soulèvent pas les passions (excepté du côté de Montpellier, autour de M. Frêche…). En France, beaucoup n'iront pas voter. La raison principale est que le rôle de la région est mal connu et compris dans la vie de tous les jours.

Pourtant, les enjeux sont importants et j'aurai aimé que ceux qui sont candidats pour dépenser de l'argent public, le votre, le miens nous expliquent mieux ces enjeux. Je défie quiconque de m'expliquer clairement ce que tel ou tel candidat va faire pour nous, habitants de Moulézan, et plus largement pour la région du Gard où nous vivons. Pourtant, l'infrastructure, l'économie, l'emploi, les transports, l'aménagement du territoire, l'enseignement… sont autant de domaines dans lesquels l'action de la région est prépondérante. Mais cette campagne ronronne… On nous promet bientôt une réforme des collectivités territoriales qui réveillera tout le monde. Elle n'est même pas évoqué par les candidats.

Il va bien falloir élire nos conseillers régionaux le 14 et le 21 mars prochains! Pour vous aider un peu, vous trouverez ci-dessous un article qui résume l'enjeu.

Il faut aller voter! C'est important parce que c'est un devoir de citoyen mais aussi pour choisir avec discernement ceux qui seront au plus près de notre vie et qui sauront faire de part leur expérience. Nous avons besoin d'hommes et de femmes de terrain qui connaissent bien les réalités de notre région.

Avec les beaux jours, nous commencerons les travaux envisagés cette année dans la commune (voir le précédent bulletin). Certains sont déjà en cours. Évidemment, je suis conscient qu'il y a d'autres projets à réaliser dans le village, mais les limites des ressources budgétaires de notre commune nous obligent à procéder par étapes. Toutes vos suggestions sont les bienvenues. L'équipe municipale est à votre écoute et à votre service. Très cordialement.

P. Lucchini

Dictons de mars

- Si mars commence en courroux, il finira tout doux, tout doux.
- Le beau temps de mars se paie en avril.
- Quand en mars il pleut, sois heureux tant que tu peux.
- Taille tôt, taille tard, taille toujours en mars.
- Quand mars bien mouillé sera, beaucoup de fruits cueillera .
- Mars venteux, verger pommeux .
- Si pour Notre-Dame (25 mars) le coucou n'a pas chanté, il est tué ou bâillonné.
- Le soleil de mars donne des rhumes tenaces.

La région, mode d'emploi

Les 22 régions, en France métropolitaine, n'ont cessé d'étendre leurs compétences depuis les lois de décentralisation qui les ont vu naître en 1982.

L'ELECTION DES CONSEILLERS:

Les listes
Les candidats se présentent par liste et par département à parité. Ils sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct (leur mandat pourrait ne durer que 4 ans avec la réforme des collectivités territoriales). Leur nombre est proportionnel à la population de la

1er tour le 14 mars
Si une liste obtient au moins 50% des suffrages exprimés, elle a d'office le 1/4 des sièges. Le reste est réparti entre toutes les listes qui ont recueilli au moins 5% des suffrages. Sinon un second tour est organisé.

2ème tour le 21 mars
Y participent les listes ou regroupements de listes qui ont totalisé au moins 10% des suffrages exprimés au 1er tour. La liste qui obtient le plus de votes a d'office le quart des sièges.

COMMENT CA FONCTIONNE

Le CESR (Conseil économique et social régional) composés de représentants des employeurs, employés et des « forces vives », rédige des avis pour le Pdt de région. ⇒

L'Exécutif. Le Pdt de région nomme des vice-présidents, chacun chargé d'un domaine. Ils gèrent la région au jour le jour. ⇔

Le Conseil Régional: Les élus de cette assemblée délibérante siègent par groupe politique.Ils élisent parmi eux le Pdt de région et votent le budget. Ils forment des commissions chargés de préparer les dossiers.

Les organismes associés: Des associations, agences, comités spécialisés (santé, transport, développement, environnement, formation, tourisme….) apportent leur expertise au Conseil. ⇒

A QUOI ELLE SERT ?

Développement économique (Rôle majeur. Aides aux entreprises. Schéma régional de développement économique). **Transports (**TER…). **Enseignement** (Lycées, Universités). **Formation, apprentissage**. **Environnement, aménagement du territoire** (Parcs naturels, pollution, énergies renouvelables, ...etc.)

Nettoyage de la Courme (suite)

Une partie des berges et du lit de la Courme qui est sur le territoire de la commune entre la route Moulézan-Antignargues et le pont submersible le long de la D123C a été nettoyée. Sur cette zone, la Courme est propre et dégagée. Les travaux ont consisté à:

- Enlever des obstacles, embâcles dans le lit et sur les berges.
- Élaguer des arbres.
- Abattre sélectivement des arbres et arbustes qui gênent l'écoulement de l'eau.
- Débroussailler certaines zones.
- Broyer, brûler ou évacuer les rémanents, broussailles ou déchets divers.

Une deuxième tranche permettra prochainement de continuer ce nettoyage le long de la D123C entre le pont submersible et le pont situé sous la station d'épuration.

Le bois coupé est à la disposition des propriétaires riverains. Pour les parcelles communales, il est à la disposition des habitants du village (se renseigner à la mairie).

Travaux dans le village

Vous avez pu constater que même pendant l'hiver le village s'embellit ou se répare:

- La porte du puits sur l'avenue de Sommières (à côté du bureau de poste) a été changée. L'ancienne porte, en bois, avait été fragilisée et risquait de céder, ce qui aurait pu provoquer un accident dramatique.
- Le bas côté de la place du Ranquet est en train d'être consolidé et décoré par des pierre des Lens. Cela prépare aussi la zone de jeux d'enfants qui seront réalisés avant la belle saison.
- Des travaux de réparation ont été réalisés à la station d'épuration, en particulier sur les pompes.

Dans les jours et semaines qui viennent:

- Les cantonniers reboucheront les trous qui jalonnent certaines rues du village et qui ont été causés par les intempéries de cet hiver.
- Le trottoir sous l'Agence Postale Communale sera refait.
- Plusieurs arbustes et fleurs seront plantés (Ils nous ont été offerts par le Conseil Général).

Profitons en pour signaler l'arrivée dans l'équipe municipale de M. Didier BLASQUEZ qui a été embauché comme cantonnier en bénéficiant d'un contrat aidé par l'État de 26 heures par semaine.

Incivilités…encore!

Si on se promène un peu sur internet et en particulier sur les sites ou blogs des communes de France, ce que l'on note en premier en matière de propreté urbaine, c'est la progression des incivilités: papiers jetés à terre, mégots de cigarette, sacs d'ordures ménagères déposés n'importe où, déjections canines abandonnées sur place, tags… D'ailleurs, faites un tour à Nîmes, Montpellier, Alès, vous serez édifiés. Plus près de chez vous à ...Moulézan, vous constaterez que si le phénomène n'est pas dramatique, il existe. Je pourrais reparler des sacs poubelles abandonnés dans un coin de rue ou près d'un container à bouteilles, je pourrais redire que les rues du village ne sont pas des WC à chiens ou chats….. Non, je parlerai cette fois-ci de ceux (ou celles) qui ont la flemme de marcher quelques mètres pour trouver une poubelle et abandonnent lâchement leurs papiers sur les routes ou les bas côtés du village. On y trouve ainsi régulièrement des paquets de cigarettes vides, des papiers de bonbons, des cartes à gratter non gagnantes jetées rageusement, des mégots….etc. Ce n'est pas bien et ils le savent certainement (où alors c'est désespérant!). Je demande tout particulièrement à ces personnes de faire un effort et à ceux qui les voient faire de leur rappeler l'emplacement des poubelles….ou de leurs poches. Merci au nom de tous.

Le blog de la mairie est de retour

Beaucoup m'ont demandé pourquoi le Blog de la mairie n'était plus accessible. Il s'agissait d'un problème de serveur et d'hébergement. Tout est arrangé. L'adresse a simplement changé: **http://blog-mairiemoulezan.com** (sans accent).

Ce Blog est fréquenté par plusieurs habitants du village et aussi par des parents ou amis loin de Moulézan mais qui veulent se tenir informés de son actualité… Alors reprenons la route ensemble et votre participation par vos commentaires, vos idées, vos photos, etc… sera appréciée.

Petites annonces

PHILIPAUTOSERVICES
Entretien, réparation, dépannage véhicule léger et utilitaire toutes marques à domicile ou sur votre lieu de travail.
06.19.70.29.82
De 8h à 19h du lundi au vendredi

Si vous voulez vous débarrasser d'un tas de terre, téléphonez au 0673478588. C'est gratuit.

Guêpes express - Destruction de nids de guêpes et de frelons. Intervention 7/7 jours. 06.01.59.23.16

Une coiffeuse tient une permanence au petit foyer le premier mercredi après-midi du mois. Elle coiffe les dames, les messieurs et les enfants. Prenez vos rendez-vous au **0466834300** ou au **0698359730**.

Dernier rappel pour les détenteurs de « chiens dangereux » (1ère et 2ème catégorie)

La date limite pour la fourniture des dossiers à la mairie est toujours fixée au 31 mars.

Rappel de la constitution du dossier

Évaluation comportementale (vétérinaire agréé)
+ Attestation d'aptitude/Formation des maîtres (professionnel canin habilité)
+ Carte d'identification du chien
+ Certificat de vaccination antirabique
+ Justificatif d'inscription au LOF pour les chiens de 2e catégorie sauf pour le Rottweiller
+ Justificatif de stérilisation pour les chiens de 1e catégorie
+ Attestation d'assurance

A NOTER

Pèlerinage des gardians
23,24,25,octobre 2010

Réservez vos places
Possibilité de payer en 3 fois
70,00€ à l'inscription
70,00€ le 15/06/2010
70,00€ le 01/09/2010

Pour tout renseignement
Marioge E. 04.66.77.86.38

Journée des artisans

La journée des artisans, remarquablement organisée par l'association « Loisirs, Boules, Animations » , a réuni de nombreux exposants et beaucoup de visiteurs tout au long du dimanche 28 février. La variété des stands, une buvette chaleureuse et un repas convivial préparé par le Café de la Poste ont permis de rendre cette journée agréable et désormais incontournable dans le calendrier des festivités du village. Bravo à tous ceux qui ont participé à son organisation!

Les prochains films dans la communauté de Communes

En mars (20h30 - 3,50 €/personne)
06 mars à St-Mamert: OCEANS
12 mars à Mauressargues: OCEANS
19 mars à Montignargues: INVICTUS
26 mars à Gajan: LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE

En avril (20h30 - 3,50 €/personne)
06 avril à Fons: OCEANS
17 avril à Moussac: LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE
24 avril à La Rouvière: LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE
30 avril à St Bauzely: GAINSBOURG

La Communauté de Communes a reçu le trophée de la meilleure réalisation inter-service

Depuis le 1er février 2009, notre communauté de communes anime un point Ressources Emploi Intercommunal itinérant en milieu rural (nous en avions déjà parlé dans un précédent bulletin). Une récompense nationale créée par la Gazette des communes et la GMF a récompensé cette initiative ainsi que l'activité et l'efficacité d'Isabelle PAYEN, animatrice du P.R.E.I.
Vous pouvez joindre le Point Ressources Emploi au 04.66.63.13.75 ou au 06.12.53.13.61pour tout renseignement (RDV, permanences, etc….). Il vous aide dans toutes vos démarches de recherche d'emploi.

Vacances de printemps 2010 - Enfants de 3 à 12 ans

Pour les prochaines vacances de printemps, les centres de loisirs de Saint-Geniès de Malgoires et de La Rouvière pourront accueillir vos enfants.
Primaires (6 à 12 ans) *à St Geniès de Malgoires (à l'école primaire).*
Maternelles (3 à 6 ans) *à La Rouvière (à l'école maternelle).*
Il existe une possibilité d'accueil à la demi-journée sans repas pour les enfants de 3 à 6 ans le matin (7h30 à 12h) ou l'après-midi (13h30 à 18h30). Une navette est possible pour les familles dont les enfants sont séparés sur les deux sites.

Quotient familial*	Tarif journée	Tarif demi journée
INF 840	9 €	4 €
SUP 840	11 €	6 €

*Calcul du QF:
Ressources annuelles du foyer avant abattements divisés par 12 et le résultat divisé par le nombre de parts.

L'assurance individuelle accident (4,70 €) est prise en charge par la Communauté de Communes.
INSCRIPTION A PARTIR DU 15 MARS 2010 de 8h30 à 12h00 au 04.66.63.14.36 et à l'Association « Temps Libre » 18 rue du 19 mars 1962 - 30190 Saint Geniès de Malgoires.
Documents à fournir pour confirmer l'inscription:

- *Fiche sanitaire de liaison (fournie par l'Association)*
- *Fiche d'inscription*
- *Certificat médical*
- *Photo d'identité*
- *Justificatif CAF ou avis d'imposition*

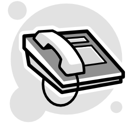
Les élections régionales auront lieu les dimanche 14 et 21 mars 2010. Le bureau de vote se situera dans le foyer communal. Seuls les personnes inscrites sur les listes électorales seront autorisées à voter. Vous munir de votre carte d'électeur ou d'une carte d'identité.

Les nouveaux arrivants dans notre village sont priés, s'ils ne l'ont pas encore fait, de se présenter à la mairie (voir heures d'ouvertures plus loin).

Au cœur du Bois des Lens

L'histoire chronologique et anecdotique de notre village, écrite par F.-R. Magdelaine nous fait partager la vie quotidienne des habitants de Moulézan des origines jusqu'à la moitié du 19e siècle. Vous pouvez vous procurer l'ouvrage à la

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Café de la poste	0466778921
Epicerie	0466778742
La Gourmandine	0466775265
Ecole Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830
	Ou 0679891319
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Crèches-Halte Garderies	
St Geniès:	0466816255
Parignargues:	0466632404
Centre Hôspitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hôspitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



Mairie:
Ouverture au public:
Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h
Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir en permanence sur RDV.

Bibliothèque:
Lundi de 16h30 à 18h00

Déchetterie:
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
de 09h à 12h et de 14h à 17h30
Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:
Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45
Mardi et vendredi: 9h30-12h00

Carnet

Décès: M. SBILLI Alain le 13 février 2010

Station d'épuration

Lors de l'entretien de la station d'épuration, il a été constaté que certains jettent n'importe quoi dans la cuvette de leur WC:
C'est ainsi qu'ont été retrouvés des oranges, une serpillère, un balai à franges, des lingettes de nettoyage et même un petit chiot mort…..
Les bactéries qui participent à l'élimination de nos déchets ne sont pas qualifiées pour digérer ces genres de « cadeaux ». De plus, ces déchets incongrus bloquent les pompes de relevage et nécessite une intervention sur la station onéreuse pour la commune. Alors, de grâce, n'utilisez vos WC que pour ce à quoi ils sont destinés.

Encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le jeudi 1er avril 2010. Ne déposer devant vos domiciles que de véritables encombrants qui ne rentrent pas dans vos voitures….
Inscription à la mairie (téléphone).

Nouveau pour l'environnement

Un container pouvant recueillir des cartouches d'encre informatique vide, des téléphones portables usagés, des CD, des DVD, des piles usagées est en place à la mairie. Utilisez le… C'est un geste pour préserver l'environnement.

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boites à lettres sont à votre disposition à la mairie

Composteurs

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €. S'adresser à la mairie.

Sacs poubelles

Certains continuent de sortir leurs sacs poubelles le dimanche et le jeudi. Lorsque le camion passe, ils sont déchirés par les animaux. Faites un effort pour mettre à l'extérieur vos sacs poubelles le matin du passage des éboueurs avant 8h/8h30.
Si vous constatez qu'un sac traine dans le village ou que vous avez « loupé » le ramassage, signalez le RAPIDEMENT à la mairie.
Les sacs déchirés et éparpillés par les animaux ne sont agréables pour personne.
Évitez de déposer des ordures près des containers à papiers et bouteilles.
Les bouteilles doivent être déposées à l'intérieur du container et non à l'extérieur.
Chacun doit faire des efforts pour le bien être de tous….

Les sacs poubelles bleus sont offerts par la Communauté de Commune. Les sacs poubelles noirs sont normalement à la charge de chacun. La mairie a décidé de les donner aussi à la population. Les sacs choisis l'ont été en faisant un compromis entre qualité et coût de façon à ne pas grever notre budget.

Si vous avez des souris, des rats dans votre maison ou votre voisinage, signalez le à la mairie qui peut vous fournir des appâts empoisonnés.